

Formulaire : Composition du comité de thèse

But du comité de thèse :

Le but du comité de thèse est d'évaluer la progression de l'étudiant(e) au cours de ses études de doctorat. Le comité de thèse évalue également l'environnement dans lequel travaille l'étudiant(e). Les recommandations du comité doivent être formatives et permettre à l'étudiant(e) d'évoluer scientifiquement et de compléter ses études dans les temps requis. En cas de problèmes, l'étudiant(e) peut en tout temps convoquer son comité.

Création du comité de thèse :

L'étudiant(e) doit se charger de la création de son comité de thèse à la fin du premier trimestre. Le comité de thèse est formé de trois membres : le directeur de recherche, un chercheur choisi par l'étudiant et un président désigné par le Comité des Études Supérieures. Après discussion avec son directeur de recherche, l'étudiant(e) contacte le chercheur qu'il a identifié et s'assure que celui-ci accepte de siéger sur le comité.

Nom de l'étudiant :

Nom du directeur de recherche :

Nom du codirecteur de recherche (s'il y a lieu) :

Titre de la thèse :

L'étudiant(e) et son directeur de recherche proposent :

Nom du chercheur proposé :

Le chercheur a accepté d'être membre du comité de thèse :

L'étudiant et son directeur s'engagent à convoquer le comité de thèse une fois l'an à la session

Été Automne Hiver

Nom du président du comité, nommé par le Département : _____
(à remplir par le Département après le dépôt du formulaire)

Signatures :

Étudiant(e) : _____

Directeur de recherche : _____

Responsable des études supérieures : _____

Date : _____